

# DE BOUCHE À OREILLE

Février 2019 N°218



actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure  
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

St Marcel



## LES TAMBOURS DE SAINT-MARCEL DONNENT LE RYTHME POUR 2019

**VOEUX DU MAIRE**  
P.4 À 5

**VIE COMMUNALE**  
P.6 À 10

**AGENDA**  
P.11 À 16



**SPECTACLE DES ANCIENS 2019**



**Gérard Volpatti**  
Maire de Saint-Marcel

**ATTENTION**  
**NOUVELLES ADRESSES E-MAIL**  
**POUR CONTACTER LA RÉDACTION**

**COMMUNICATION@MARCEL27.FR**  
(MARION BOE)  
**MGEC@MARCEL27.FR**  
(NADEGE BOURDON)

Mairie de Saint-Marcel (27950)  
55 route de Chambray  
02.32.64.32.50  
mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)

Suivez-nous sur Facebook  
«Mairie Saint Marcel 27»

De Bouche à Orelle, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti  
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf  
Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Orelle est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou [mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie

## Restons modestes

Depuis quelques semaines, des malaises et des colères se sont exprimés dans le pays, occasionnant des désordres et parfois des actes de violence inacceptables. Sortons au plus vite de cette crise qui nuit à la France et à ses citoyens. Une concertation est en cours : qu'elle soit franche, respectueuse, et fructueuse.

Emmanuel Macron et le Gouvernement ont lancé un Grand Débat National. Répondre à l'attente qui s'exprime est un défi politique de taille. J'ai d'ailleurs pu assister au rassemblement du 15 janvier dernier à Bourgheroulde. Et, comme l'a demandé le Président, je serai facilitateur des débats. Un cahier de propositions est à votre disposition en mairie et sur le site internet de la ville et des salles de réunion seront mises à disposition des associations et groupes qui souhaiteraient débattre. N'hésitez pas à venir vers moi ou à consulter le site internet <https://granddebat.fr>. S'ouvrant sur la lettre du chef de l'Etat aux Français, la page d'accueil du site, préparé par le service d'information du gouvernement, permet d'indiquer l'organisation d'un débat local et de voir où sont organisés les débats dans le pays.

Outre des kits méthodologiques à destination des participants et surtout des organisateurs des débats locaux, sont publiées quatre fiches thématiques sur les thèmes du grand débat : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, et l'organisation des services publics. Chacune de ces quatre fiches comprend, après un exposé résumant les enjeux et des données chiffrées, parfois agrémenté de citations d'Emmanuel Macron, un questionnaire mélangeant des questions ouvertes et fermées (entre une dizaine et une trentaine de questions selon les thèmes).

Et pour ne citer qu'Albert Camus : « Le démocrate est modeste. Le démocrate avoue une certaine part d'ignorance, il reconnaît le caractère en partie aventureux de son effort et que tout ne lui est pas donné, et à partir de cet aveu, il reconnaît qu'il a besoin de consulter les autres, de compléter ce qu'il sait... ».

*Amicalement. Gérard Volpatti*

## BILAN & PERSPECTIVES

# La Municipalité a fêté la nouvelle année vendredi 11 janvier



Rétrospective 2018, ouverture et clôture de la soirée en musique avec la participation des Whispers et des « Tambours de Saint-Marcel », allocution du ministre Sébastien Lecornu, remise de médailles, nouvelle formule pour le verre de l'amitié qui aura valu bon nombre de compliments aux services organisateurs... l'échange de voeux a réuni quelque 400 personnes, vendredi 11 janvier.

L'occasion pour Gérard Volpatti de retracer les grandes étapes de 2018 et de présenter les projets pour l'année 2019. Une cérémonie dédiée à Jacques Picard, maire-adjoint, disparu en octobre dernier.

## Réalisations 2018

### Administration générale

L'équilibre du budget 2018 s'est fait sans hausse des taux des taxes ménage. Si l'année 2017 avait connu un ajustement significatif, les taux 2018 sont restés stables et le resteront pour 2019 : 8 % pour la taxe d'habitation, 22 % pour le foncier bâti, 41% pour le foncier non bâti. L'endettement de la commune continue par ailleurs à baisser et la commune ne

connait pas d'emprunts toxiques. Seule ombre au tableau, la dotation globale de fonctionnement qui continue de fondre comme neige au soleil (- 83 % depuis 2012).

### Urbanisme et Travaux

Plus d'1 million d'euros de travaux réalisés en investissement : fin de la dernière tranche des travaux de la route de Chambray, réalisation d'un parking rue Grégoire, démolition de la maison rue de la Plaine, mise en sécurité de la rue Georges Hermand, entretien de voiries, enfouissement des réseaux électriques.

### Aménagement et Environnement

Etudes pour l'aménagement des berges de Seine, de la route de Rouen ; poursuite des études d'aménagements de sécurité des voiries ; poursuite du programme de mise en place de la signalétique commerciale et du remplacement du mobilier urbain ; poursuite du fleurissement de la commune ; poursuite de la mise en conformité des bâtiments communaux et de la voirie dans le cadre de la Loi d'accessibilité, achat de l'ancienne boucherie rue des Prés pour la réalisation d'un projet commun avec le garage auto.

### Social, Personnes Agées et Logement

Début des travaux de rénovation/construction de 21 logements sur le site de l'ex-gendarmerie ; transfert vers SNA des aides ménagères et auxiliaires de vie ; poursuite de la mise en place de la convention CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) entre le CCAS et le Département ; maintien des colis de Noël, du repas annuel, du spectacle, du voyage ; maintien des subventions aux associations sociales telles que Foyer des Jeunes Travailleurs, Prépare-Toit et l'épicerie sociale ; création de l'association « le panier solidaire marcellois ».

### Associations

Maintien du Pass'Jeunes ; maintien du niveau des subventions aux différentes associations sportives et socio-culturelles ; organisation du Téléthon.

### Animations

Foire à tout, forum des associations, foulées André Heute, fête foraine, feu d'artifice, soirée costumée, salon de la peinture...

### Scolaires

Réouverture de classe ; poursuite du développement de l'alimentation bio à la cuisine centrale et mise en place d'un marché de fournitures alimentaires ; maintien du développement de l'informatique dans les classes (vidéo-projecteurs et écrans) ; maintien des bourses scolaires et des prix ; subventions pour les projets des écoles.

### Commerces et Entreprises

Accueil de nouvelles enseignes telles que Action, But Cosy, XXL Meubles, ASMT, Bonjour, Eure d'Asie, Solmur, Je vends mon auto, FAutomobiles.

### Projets 2019

- Arrivée de la fibre.
- Réflexion sur le sens de circulation des axes structurants de la commune.
- Poursuite du programme de mise en place de la signalétique commerciale et du mobilier urbain.
- Poursuite du fleurissement de la commune tout en modifiant le concept «type de fleurs/arrosage» dans un souci d'économie d'eau et de participation au développement durable.
- Poursuite de la mise en conformité des bâtiments communaux, notamment sur le complexe Léo Lagrange, et de la voirie dans le cadre de l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Logement ; deux lotissements en cours, soit 55 logements



- Poursuite des études sur la reconversion du site BATA avec l'aide de la SPL Axe Seine et de la Région.
- Mise en place de la vidéosurveillance sur les points stratégiques avec 18 caméras.
- Réflexion sur la construction d'une maison médicale.
- Côté fonctionnement : maintien et rationalisation des engagements pris par le conseil municipal, maintien du patrimoine de la commune, maintien de la qualité des services, maintien des aides aux associations, maintien des taux des taxes ménage.



À l'issue des discours, Céline DUCOMMUN (Judo), Jésus MARTINEZ (APIS), Robert VALLÉE (amicale des sapeurs-pompiers), Roland THUILLIER (bénévole distribution BAO) se sont vus décerner la médaille du mérite et du dévouement communal.

# Inscriptions rentrée scolaire

## RENTÉE SCOLAIRE 2019 – 2020

MATERNELLE : tous les enfants nés en 2016 qui entreront en petite section (PS)

ELEMENTAIRE : les enfants qui entreront au cours préparatoire (CP)

TOUS NIVEAUX : enfants des nouveaux administrés de la commune

Nous vous informons que **les inscriptions pour les futurs enfants des classes de PS et CP se dérouleront pendant les mois de mars et avril.**



**PROCÉDURE** : merci de bien vouloir récupérer **à partir du 25 février** à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la ville un dossier d'inscription, puis vous présenter avec ce dossier rempli et les pièces originales demandées (carnet de santé, livret de famille, jugement de divorce si concerné, justificatif de domicile récent, certificat de radiation) en Mairie auprès du service des affaires scolaires, les mercredis ou jeudis de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30.

Pour **tous les enfants qui fréquentent déjà les écoles communales** (élèves qui entreront en MS-GS / CE1-CE2-CM1-CM2), nous vous rappelons qu'un dossier concernant l'actualisation de vos coordonnées, l'inscription au restaurant scolaire et/ou périscolaire (garderies) sera distribué via les enseignants courant mai et devra être impérativement retourné en Mairie pour enregistrement **avant le 15 juin 2019.**

### + d'infos

#### SERVICES DES AFFAIRES SCOLAIRES & PERISCOLAIRES

55, route de Chambray – BP 2273 – 27950 Saint-Marcel // 02.32.64.32.50

scolaire@marcel27.fr

periscolaire@marcel27.fr

## CONSEIL : LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS VOTÉES LE 13 DÉCEMBRE

Chaque année, les associations et clubs sportifs attendent l'attribution des subventions par le Conseil municipal avec une attention toute particulière. En effet, ce vote assure la continuité, voire le développement de leurs activités.

Outre le fait que la Ville met à leur disposition de nombreux équipements, prête du matériel et entretient des stades et des gymnases, elle peut s'enorgueillir de participer au développement du mouvement associatif et sportif local en les accompagnant au quotidien.

Les montants des subventions répondent à plusieurs critères et sont étudiés par les commissions municipales. En plus de la présentation d'un bilan

et d'un projet financiers, la participation aux manifestations locales telles que la soirée costumée, le Téléthon ou encore le forum des associations, les engagements des associations aux valeurs du « vivre-ensemble », de la laïcité et du développement de la citoyenneté, constituent des objectifs communs. Pour ce qui concerne le mouvement sportif, le nombre de licenciés, les projets sportifs, la performance ainsi que le rayonnement de la Ville sont étudiés par les élus avec le plus grand soin.

Le montant total des subventions attribué lors de la séance du 13 décembre dernier est de 223 350 euros (contre 215 750 euros en 2018). Il se répartit entre les 60 clubs et associations.

# Prélèvement à la source : relevé sur le net pour vous



Le prélèvement à la source entre en vigueur ce mois-ci et va révolutionner les habitudes fiscales des contribuables et les pratiques de l'administration. Voici les points marquants de cette réforme.

## Objectifs

Le prélèvement à la source consiste à collecter l'impôt directement sur les revenus et permet d'ajuster automatiquement le niveau d'imposition aux variations de revenus et d'éviter les difficultés rencontrées en cas de changement de situation (licenciement, retraite...).

## Revenus concernés

Presque tous les revenus sont concernés : les traitements et salaires, les retraites, les revenus des indépendants, les revenus fonciers récurrents et les revenus dits de «remplacement», comme les allocations chômage. Seuls les revenus des capitaux mobiliers et les plus-values immobilières n'entrent pas dans le champ de la réforme ; ces derniers sont déjà prélevés à la source.

## Calendrier

Dès avril-mai dernier, les contribuables ont pu prendre connaissance de leur taux de prélèvement via leur déclaration de revenus 2017. Ceux dont la situation familiale a depuis changé ou qui souhaitent moduler leur taux peuvent le faire depuis le 2 janvier sur le site [impôts.gouv.fr](http://impôts.gouv.fr), au 0809 401 401 ou en se rendant à leur centre de finances publiques.

## Mode de collecte

Chez les salariés, l'impôt sera prélevé directement par l'employeur. Chez les retraités, la collecte sera réalisée par les caisses de retraite. Les travailleurs indépendants verseront quant à eux un acompte mensuel ou trimestriel, calculé par l'administration en fonction de leurs revenus des mois précédents, puis ajusté selon leurs revenus effectifs.

## Taux d'imposition

Le taux sera calculé sur la base des revenus de l'année précédente. Il sera actualisé chaque année, en septembre. Le contribuable peut demander une mise à jour de son taux d'imposition en cours d'année, pour que soient pris en compte les changements de situation familiale ou des variations importantes de revenus.

## Confidentialité

En théorie, les employeurs ne recevront pas d'informations confidentielles sur leurs salariés. Mais les taux communiqués par le fisc peuvent leur donner des indications sur l'état de leurs ressources (revenus fonciers, salaires des conjoints...). Pour éviter cela, les contribuables peuvent de-

mander qu'un «taux neutre» leur soit appliqué. Si ce taux est inférieur au taux réel, le solde devra ensuite être payé directement au fisc.

## Quotient familial

L'impôt continuera à être calculé au niveau du foyer fiscal. Cela signifie que les deux membres d'un couple sont prélevés au même taux. En cas de disparités de revenus, il est possible d'opter pour des taux individualisés.

## Crédit d'impôt

Ces crédits resteront perçus durant l'été bien qu'un acompte de 60% ait déjà été versé le 15 janvier pour l'emploi d'un salarié à domicile, les gardes d'enfant, les dépenses de dépendance, l'investissement locatif, les dons aux oeuvres et les cotisations syndicales.

## Année blanche

Les contribuables ont payé leurs impôts 2018 sur les revenus de 2017, et les impôts 2019 sur ceux de 2019. Cela signifie que les revenus courants de 2018 ne sont pas imposés, ce qu'on appelle l'«année blanche». Pour éviter les abus, Bercy a prévu plusieurs dispositifs, notamment pour les revenus des indépendants. Si ceux-ci s'avèrent en 2018 supérieurs à ceux des trois dernières années, ils seront imposés sur ce surplus.

## Déclarations de revenus

Les contribuables devront continuer de déclarer chaque année, au printemps, leurs revenus à l'administration, ce qui permettra d'actualiser le taux de prélèvement, mais aussi d'intégrer les crédits d'impôt et revenus exceptionnels.



## ZOOM SUR...

## La vie des clubs et assos

## + d'infos

**SERVICE SPORTS ET ASSOCIATIONS**

Espace Saint-Exupéry

Rue Jules Ferry

02.32.54.90.88

associations@marcel27.fr

**SAINT-MARCEL TENNIS DE TABLE AU TOP DE SA FORME**

Avec 43 victoires sur 51 matches disputés, St Marcel tennis de table est au top de sa forme et jouera en 2019 dans une catégorie encore jamais atteinte, «La R3» et ce sera sous de nouvelles couleurs grâce à nos partenaires, Intermarché, Le Crédit Agricole et Décathlon St Marcel.

**Bravo à tous**

La phase 1 de la saison 2018/2019 est terminée.

Sur les 11 équipes engagées dans les différents championnats, en championnat masculin par équipe, 3 équipes finissent premières de poule et montent en division supérieure : La D2, la D3 et la R4 ; 2 finissent deuxièmes de poule et montent également : la D4 et la D1.

Nous aurons donc deux équipes en championnat Régional en phase 2, une R3 et une R4 et 3 équipes en championnat départemental, une D3, une D2 et une D1.

Du jamais vu au SMTT !



Equipe de R4 victorieuse 9/5 contre le Havre le 16 décembre avec Nicolas, Sylvain, Guillaume, et Thierry



Equipe jeunes : Victoire 10/0 contre les Andelys le 15 décembre avec de G à D en maillots noirs et verts : Simon, Cyrielle et Enzo

L'équipe jeunes moins de 18 ans est 1<sup>ère</sup> de poule. En coupe de l'Eure, les coupes 750, 1000, mixte et +1250, les 4 équipes sont également 1<sup>ères</sup> de poule. La coupe 1250 finit 2<sup>ème</sup>.



Coupe Mixte : équipe victorieuse contre St Philbert 4 à 1 le 18 décembre avec Corinne et Sylvain

En Critérium Vétérans, sur 4 engagés, 2 joueurs finissent 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> dans la catégorie D2 et accèdent ainsi à la R4.

Une joueuse finit 1<sup>ère</sup> de D4 et rejoindra en D3 le 4<sup>ème</sup> joueur qui se maintient en milieu de tableau.

## SAINT MARCEL KARATÉ : TOURNAGE VIDÉO DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE KARATÉ À SMK

SMK a été choisi parmi tous les clubs normands pour le tournage d'une vidéo dans le cadre d'une grande campagne « Promotion du Karaté » mise en place par la Fédération Française de Karaté en vue des Jeux Olympiques 2020.

C'est un grand honneur pour Saint Marcel Karaté (357 adhérents à ce jour) qui est reconnu par les Grandes Instances Fédérales comme « Club Formateur chez les jeunes ».

C'est dans ce contexte que JB Goupil, le « Trouxblion » de la télévision, Humeuriste, comme il aime à le dire (faisant de l'humeur à la télévision) a débarqué le mercredi 19 décembre dernier au Dojo de Saint Marcel où il a passé l'après-midi à participer à la vie du club pour le prochain épisode de la Web Série qui s'intitulera « Mon premier cours de Karaté » !!



D'interviews en interviews depuis les Coachs (tels que Sabrina Buil, Cyril Coquentin, Olivier Jamet ou Saïd Barka) aux pratiquants présents (notamment les Baby Karaté), JB a laissé un souvenir inoubliable à Saint Marcel Karaté en cette veille de fêtes, ponctué par la distribution de chocolats pour les plus jeunes, par d'innombrables photos de groupe et de rigolades en tout genre !!!

Un grand merci à JB Goupil et son équipe pour leur incroyable bonne humeur et leur très grand professionnalisme ainsi qu'à la Fédération Française de Karaté pour cette belle surprise de Noël.

Pour toutes informations :  
smk27950@gmail.com

06 95 98 99 23 @ : <http://smk27950.sportsregions.fr/>

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : LE CLUB RECHERCHE UN(E) PRÉSIDENT(E)

L'association est toujours dans l'attente d'un(e) PRESIDENT(e) et fonctionne actuellement en bureau restreint et en intérim jusqu'à juin 2019. Nous sommes inquiets pour l'avenir de cette association !



Mais pourtant ça bouge : depuis le 10 janvier un nouveau cours de gym douce pour tous, vous est proposé le jeudi de 11 h à 12 h.

Les enfants peuvent encore être accueillis, il reste des places, le tarif à compter de février est de 60€ pour la gym et 67 € pour la Zumba.

Nous vous rappelons les groupes d'âge et les horaires :

- Enfants de 3 à 4 ans : 16h30 à 17h15
- Enfants de 5 à 6 ans : 15h45 à 16h30
- Enfants de 6 à 11 ans : 14h45 à 15h30

## POUR LES BOUT'CHOU ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT-MARCEL

Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle agréée ? Contactez l'association pour les bout'chou au 06 23 66 40 42.



## LE CARNET

### Décès :

Thérèse-Marie BARDOT épouse WAGUETTE,  
Franck BERNAL, Alain CAUDAL, Cyril LAMERA

## EN BREF

### Une rétrospective de l'année 2018 disponible sur internet

Diffusée lors de la cérémonie des voeux du Maire, une rétrospective de l'année 2018 à Saint-Marcel est disponible en ligne sur le site internet et la page Facebook de la Ville.

### Arrêt de l'application VOOTER

En raison du faible taux de participation aux dernières consultations, la municipalité a décidé de ne pas reconduire le contrat VOOTER. Merci à celles et ceux qui ont donné de leur temps pour répondre aux consultations.

### SNA - ateliers de concertation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Dans le cadre de la définition de son PCAET, SNA souhaite organiser des ateliers de concertation auxquels seront associés les habitants du territoire. Ainsi, les communes doivent désignés par tirage au sort et via la liste électorale, 5 habitants.

Ce tirage au sort s'effectuera lors du conseil municipal du 8 février.

## NOUS SOMMES 4 713 HABITANTS

La population légale à Saint-Marcel, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, est de 4 713 habitants.

## TOUS SOLIDAIRES EN HIVER

En cas d'alerte météo, des bacs à sel sont mis à votre disposition sur l'ensemble du territoire communal. Vous pouvez, sans attendre le passage de la saleuse, disperser du sel sur les trottoirs et la chaussée (ce sel n'est pas destiné à l'usage privé).

## INSCRIPTIONS ALSH LE MOULIN

Fin des inscriptions pour les vacances d'hiver le 1<sup>er</sup> février. Au-delà de cette date, inscriptions en fonction des places disponibles !  
Contactez le secrétariat au 02.32.71.14.30 ou [secretariat.lemoulin@sna27.fr](mailto:secretariat.lemoulin@sna27.fr)

## OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE EN 2019

La ville a fixé par arrêté municipal, la liste des dimanches où les commerçants sont autorisés à ouvrir leurs commerces de détail. Cette liste est arrêtée aux dimanches 30 juin, 7 et 14 juillet, 25 août, 1<sup>er</sup> et 8 septembre, 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 décembre.

Élections européennes  
26 mai 2019

JE M'INSCRIS SUR  
LES LISTES ÉLECTORALES  
avant le 31 mars

par Internet  
[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)  
également par courrier ou dans ma mairie

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermée le samedi)  
Tél. 02.32.64.32.50 Fax : 02.32.51.40.81  
Web : [www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)  
E-mail : [mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)  
Facebook : «Mairie Saint Marcel 27»

## NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915  
Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03  
Police Municipale : 06.83.82.10.06  
Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104  
Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

## VIE MUNICIPALE

### Conseil municipal

Vendredi 8 février à 20h30  
Débat d'orientations budgétaires 2019. Séance publique, mairie.

### Soirée costumée : à vos déguisements !

La traditionnelle soirée costumée de la Commune se déroulera samedi 16 mars à partir de 20h, salle du Virolet.

Clowns, danseuses étoiles, cow-boys... n'hésitez pas, inscrivez-vous avant le 4 mars.

Le déguisement n'est pas obligatoire, mais vivement conseillé !

Apéritif offert par la Commune.

Repas : blanquette de veau, île flottante maison.

Soirée dansante animée par les danseuses du Cabaret Blues de Charline, qui ont déjà enchanté nos soirées.

Renseignements :  
Service communication,  
02.32.64.32.50



## SOIRÉE COSTUMÉE DU 16 MARS

A retourner avant le 4 mars à :  
Mairie de Saint-Marcel / Service Communication

### Coordonnées :

Mme, M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre de participants :

\_\_\_\_\_ adultes x 15 €uros

\_\_\_\_\_ ados de 10 à 18 ans x 10 €uros

\_\_\_\_\_ enfants de moins de 10 ans (gratuit)

TOTAL : \_\_\_\_\_ €uros

(chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public)

Vos instructions pour le placement à table :

## SENIORS

# RESTAURANT La Pommeraie

Mercredi 27 février : La Normandie à l'honneur  
Aumônière normande sur son lit de mesclun  
Marmite dieppoise & ses légumes  
Douillon de pommes

**Rappel : les INSCRIPTIONS AUX REPAS A THEME sont désormais prises UNIQUEMENT EN MAIRIE AU 02.32.64.32.50.**

Priorité est donnée aux résidents et retraités de St-Marcel. Prix du repas : 12 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

**Prochain repas « Bretagne », mercredi 20 mars.**



## Concours de belote

Mardi 5 février de 13h30 à 18h

Le club des retraités organise son concours mensuel, espace Saint-Exupéry.

mairie@marcel27.fr

## ASSOCIATIONS

### Assemblée Générale

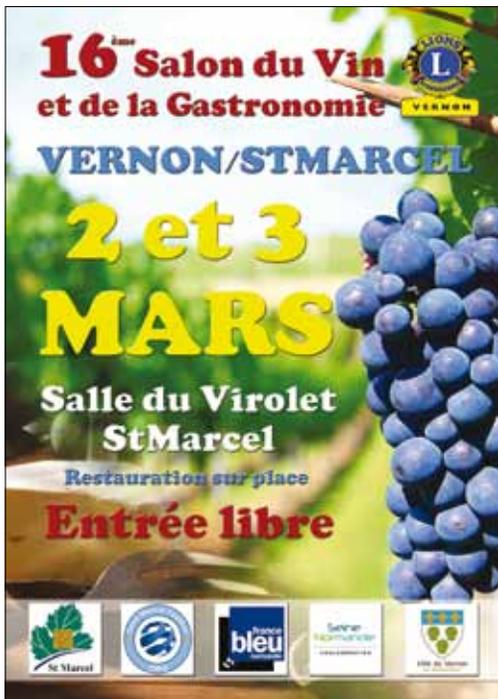
> Comité de jumelage

Si vous souhaitez participer aux échanges prévus en 2019, vous pouvez venir nous rejoindre à l'Assemblée Générale qui aura lieu le lundi 4 février à 20h30, Espace St Exupéry.

Pour tout renseignement complémentaire, Camille REBIBOU, Présidente, se tient à votre disposition au 06.60.10.28.17.

### Association des diabétiques de Haute Normandie

Fondée en 1938, et reconnue d'utilité publique, la Fédération Française des Diabétiques est la plus importante des associations de patients. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque. L'AFD défend l'accès à des soins de qualité pour tous les patients. Prochaine réunion gratuite ouverte à tous, sans besoin d'adhésion à l'association : Salle de la goutte de lait – Rue St Lazare – Villa Castelli à Vernon, le lundi 4 février de 14h à 16h.



**SOIRÉE DANSANTE  
avec MAGIE**  
Samedi 13 avril 2019  
à 19h30  
Salle du Virolet - Saint Marcel

**St Marcel Judo**  
organise

SPECTACLE DE MAGICIEN + SOIRÉE DANSANTE (DJ)  
+  
REPAS\* (PAËLLA) + BOISSONS **28€**/pers

contactes : - Catherine P: 06 25 48 37 05  
- Celine P: 06 37 16 58 72

Adresse : Saint Marcel JUDO  
Mairie - Route de Chambray - 27950 St Marcel

ST-MARCEL 27

**RÉSERVATION UNIQUEMENT PAR RÉGLEMENT**

\* Repas : cocktail / entrée / plat (paëlla) / fromage / dessert / 1 bouteille de vin + 1 bouteille d'eau (4 pers).

### Association France Parkinson

L'Association France Parkinson vous invite à la conférence gratuite d'information donnée par le Docteur Kort, neurologue, sur la maladie de Parkinson, ses manifestations, traitements et perspectives, le jeudi 7 février à 14h15, salle Marigny.

### Et si on dansait tout un week-end avec Vis ta danse ?

Le samedi 2 février à la salle du Virolet :

- Stage de West Coast de 20h30 à 21h30 (5 €) avec Gilles
  - Soirée dansante (adhérents 10 €, sinon 13 €) de 21h30 à 1h
- Et le dimanche 3 février :

Après-midi de 14 h30 à 17h30 : danse, latino, initiation salsa, bachata, kizomba avec Félix et le collectif Montuno (adhérents GRATUIT, sinon 10 €)

Venez nombreux !

## Arts Plastiques

Les membres de l'association exposeront leurs œuvres le dimanche 3 février de 10h à 18h à la salle Maubert de l'Espace Philippe Auguste à Vernon.

Entrée libre.

L'APSM organise également son cinquième Salon des Créateurs le samedi 9 et le dimanche 10 mars de 10h à 18h à la salle du Virolet.

Les prochaines activités ponctuelles prévues sont :

- Fabriquez votre bijou en bronze, cuivre ou argent à partir d'une pâte de métal avec Caroline Margueritat en 2 séances de 2 heures : samedis 2 et 9 février, jeudi 7 et vendredi 8 février, jeudi 21 et vendredi 22 mars, samedis 23 février et 2 mars. 65 euros les 2 séances (hors matériaux)

Renseignements et inscriptions :  
06 17 90 20 07 ou au 06 61 93 40 34  
artsplastiques27@gmail.com  
http://apsm.asso.free.fr

**SMK SAINT-MARCEL KARATE ORGANISE**

# STAGE KUMITE

**PAR JOHAN LOPES**  
Membre de l'équipe de France - 3e DAN - BE2

**Les 18 et 19 Février**  
De 10h à 12h & de 14h à 16h

Stage pour tous à partir de la catégorie pupilles.

Pensez à prendre :  
- EAU  
- Kimono  
- Protections  
- Pique-nique pour les midis

Au dojo Léo Lagrange,  
17 rue de la Plaine  
27950 SAINT-MARCEL  
Contact : 0695989923

**Le théâtre du DRAKKAR**

Organise des stages pendant les congés de Février  
ceux-ci ouverts à tous Salle du Virolet ( St Marcel )  
du 11 au 15 février 2019

Stage pour jeunes acteurs, débutants ou confirmés, venez découvrir le plaisir de monter sur scène. De devenir quelqu'un en apprenant les techniques du comédien.  
Travail corporel, vocal, conscience de l'espace scénique, mise en valeur de l'imaginaire.  
Un travail sur la confiance en soi dans le groupe de travail. L'école de l'acteur est une construction personnelle, un vrai travail sur soi.

- **Enfants : de 9h à 12h - Tarif\* : 70€**  
Sur le thème : « Enquête policière... façon Agatha Christie... »
- **Ados : de 14h à 17h - Tarif\* : 70€**  
Sur le thème : « les romans de séries noires ... »
- **Tarifs non-adhérents.** Pour les adhésions à l'année nous consulter.

alors à bientôt!

**Renseignements et informations** : Sa page Facebook  
 : letheatredudrakkar@laposte.net  
 : (+33)7 67 24 08 30

## SPORTS

### SMV HB

Matches les vendredis 1<sup>er</sup> février SMV/Massy et 15 février SMV/Saran, à partir de 19h30, salle du Grévarin à Vernon.

### Pétanque

Concours le samedi 23 février à partir de 10h, complexe Léo Lagrange.

## CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry

02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr

### Julie Zenatti et Chimène Badi Méditerranéennes



Dimanche 3 février à 18h

Chimène Badi et Julie Zenatti proposent un voyage musical à travers les différentes sonorités du bassin méditerranéen en interprétant des titres forts, lumineux et festifs issus de l'album « Méditerranéennes » et de leurs propres répertoires tels que « Le café des délices », « Entre nous », « Si j'm'en sors », « Je viens du sud », « Ya Mustapha »...

Entrée : 38 €uros

### Rire avec Labiche

Dimanche 10 février à 16h

Cette saison, la troupe de « Tréteaux et jeunesse » rend hommage à Eugène Labiche qui demeure célèbre pour ses vaudevilles et pochades passionnelles et domestiques.

Retrouvez la troupe autour de trois pièces : « Soufflez-moi dans l'oeil », « Deux profonds scélérats » et « Une femme qui perd ses jarretières ».

Ce spectacle, résolument tourné vers le rire, a été créé au « mois Molière » en juin 2018.

Attention spectacle partenaire : réservation uniquement par téléphone au 02.32.64.34.64 ou sur place. Paiement uniquement par espèces ou chèque.

Entrée : 33 €uros

### La Blonde de Sparte

Dimanche 17 février à 16h

Tout le monde connaît la Blonde de l'Edda de la Belle Hélène de Jacques Offenbach.

Ce spectacle fête le célèbre auteur Jacques Offenbach avec l'évocation de son ouvrage mythologique : La Belle Hélène.

Humour et séduction sont au rendez-vous de ce spectacle divertissant dans une ambiance de Grèce antique traitée avec l'esprit qui voit l'érotisme de cette période s'éloigner...

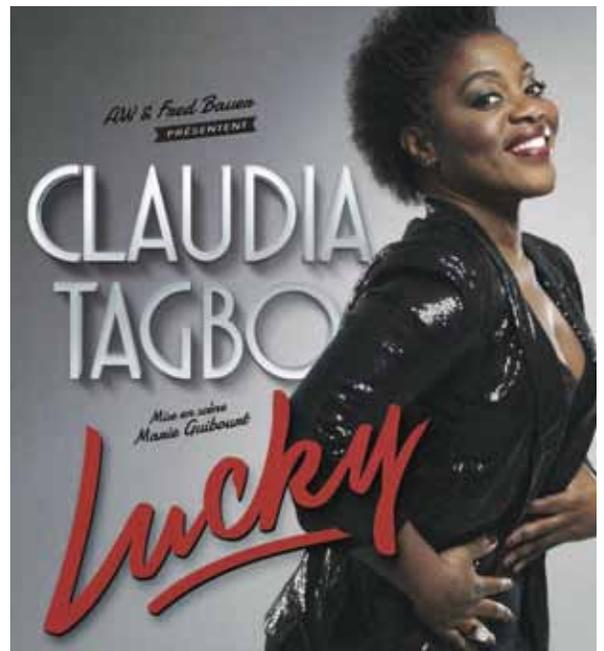
Entrée : 33 €uros

### Claudia Tagbo

Samedi 23 février à 20h30

« Lucky », « chanceuse » c'est ce que se dit Claudia Tagbo à l'idée de retrouver son public pour son deuxième spectacle. Pour ce nouvel opus, Claudia nous invite à la réflexion et aux rires, la maturité n'a pas effacé la folie. Soufflant le chaud et le froid, la sensualité et la légèreté, l'humoriste nous prend par la main et nous entraîne dans ses lubies et ses envies. Mêlant stand-up et comédie, elle revient encore plus détonante et surprenante. Claudia brise la chaîne du froid ambiant.

Entrée : 33 €uros



## Sixties Memory

Dimanche 24 février à 18h

Un concert-spectacle retraçant les Années 60 dont 4 musiciens reprennent les standards de ces années qui ont donné naissance au Rock'n Roll : de Bill Haley, Elvis Presley, Les Chaussettes Noires, Johnny Hallyday, Les Shadows, The Who, Creedence ClearWater, The Beatles, etc... 35 titres au total !

4 changements de costumes durant le show : Smoking twist, Costumes anglais, Tenues Années 68, Cuir et Perfectos. Final sur le «Bon Vieux Temps du Rock'n Roll».

1h30 de show sans interruption.

Entrée : 28,50 €uros



## Cap Monde Oman, l'Arabie heureuse

Mardi 26 février à 20h30

Loin de la folie des Émirats, les héritiers de Sinbad le marin ont su préserver une culture originale entre mer, montagne et désert. Chaque recoin offre la quiétude et l'insolite, à commencer par Mascate, une pimpante capitale qui s'ouvre sur le poissonneux Golfe d'Oman. Vers l'intérieur, aux confins des sables, les marchés colorés sont l'occasion de croiser bédouins et dromadaires.

Ancré dans la tradition, le Sultanat d'Oman est un des rares coins de la planète où les poignées de dollars n'ont pas fait perdre la tête et leur âme à des adeptes d'un islam ibadite ouvert aux voyageurs curieux.

Un film - conférence de Alain Basset

Entrée : 11,50 €uros

## MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry

02.32.54.87.10



### Rencontre avec... Gaëlle Josse

Vendredi 1<sup>er</sup> février à 19h

Gaëlle Josse a reçu le prix de littérature de l'Union Européenne pour le dernier gardien d'Ellis Island. Entrée libre.

### Matinettes

Samedi 2 février de 11h à 12h

SANS inscription.

### Krok'histoires

Mercredi 6 février à 15h

Viens écouter des histoires. A partir de 4 ans, sur réservation

### Club de lecture pour adultes

Samedi 9 février à 10h

### Comité travaux d'aiguille

Samedi 23 février à 10h

La médiathèque est ouverte le mercredi de 10h à 18h30, les jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30, le samedi de 10h à 17h.

Attention, fermeture de la médiathèque du 13 au 22 février pour travaux.

## ERRATUM

### Culture Geek se déroulera à la médiathèque de Vernon et non à Saint-Marcel

> Mercredi 6 février : atelier jeu vidéo nintendo lab sur inscription à partir de 7 ans

> Samedi 16 février 20h30 cinégeek projection de fanfilms, de courts métrages et de web séries, nourriture geek, borne d'arcade en présence de DJ Barney

# MARCEL

## FAIT



**ANIMATION PAR LE  
CABARET BLUES  
DE CHARLINE**



St Marcel

**SON REPAS  
DANSANT  
COSTUMÉ**

**SAMEDI 16 MARS**

à partir de 20h, salle du Virolet

**Inscription OBLIGATOIRE  
avant le 4 mars**

Mairie de Saint-Marcel, 02.32.64.32.50